



Conseil Économique et Social de l'Île de Ré

Chantal Dutheil, Colette Saunier et Michel Terrasson / Octobre 2016

Objet : Projet de création d'une ou plusieurs pépinières d'entreprises sur l'Île de Ré

Parmi la liste de projets à lancer en 2016, la Communauté de Communes de l'Île de Ré a mentionné la création d'une pépinière d'entreprises. Convaincus du caractère moteur et facilitateur de ce genre de projet, le CESIR a souhaité explorer la faisabilité et les retombées à attendre d'un tel projet.

La démarche a consisté, une fois définis les objectifs attachés à la création d'une pépinière d'entreprises, à déterminer comment optimiser l'efficacité de ce projet, en prenant en considération tout à la fois l'environnement économique de l'Île de Ré, le rôle des nouvelles technologies dans les comportements et les modes de travail, le souci d'activités "propres" sur l'Île de Ré et la volonté de générer des emplois.

On relèvera par ailleurs que selon la variante qui sera retenue, ce projet induira la participation d'autres entités que la CDC, notamment celle du Département et de la Région, qui désormais coordonne toutes les actions en faveur de l'économie sur son territoire (développement économique et aides aux entreprises), mais aussi d'institutionnels susceptibles d'accompagner les entreprises concernées par ce projet (CCI, BPI, Université de La Rochelle, etc...).

☞ Créer une pépinière d'entreprises sur l'Île de Ré : pourquoi ?

Plusieurs objectifs attachés à un tel projet :

- créer un bassin d'emplois permanents
- contribuer à dynamiser le développement économique de l'Île de Ré
- accroître la tranche des 20-60 ans de la population
- privilégier les entreprises (1) innovantes et/ou traditionnelles (2) non polluantes
- faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et leur développement, y compris à l'international

☞ Environnement général de l'économie rétaise : Atouts, faiblesses et contraintes du territoire rétais

• Atouts =

- Environnement qui devrait logiquement inspirer des entreprises du domaine de la recherche et de l'innovation, également des start-up désireuses de se créer une image, mais aussi des artisans qui, soit envisagent de développer une niche de produits ou prestations, soit envisagent de se regrouper avec d'autres artisans à l'activité complémentaire en vue de créer des sortes de pôles
- Facilité de transport (bus sur l'Île, pont de Ré, bonne desserte par les axes routiers, TGV, aéroport)

- Infrastructures complètes présentes sur l'Île (écoles, commerces, services publics divers) + nombreux programmes de logements sociaux

- Territoire privilégié et protégé, à proximité immédiate d'une ville universitaire, La Rochelle

- **Faiblesses** = Île qui a les défauts de ses qualités :

- Insularité qui peut faire craindre éloignement, voire isolement et frein au développement par rapport à un marché potentiel de clients

- Étroitesse du marché pour celles des entreprises destinées à exercer exclusivement leur activité sur l'île.

- **Contraintes** =

- Le foncier et la panoplie des règles et normes à respecter.

- Selon le périmètre du projet, la multiplicité des acteurs concernés.

☞ **Les évolutions des comportements et usages et leur impact sur l'activité des entreprises**

On citera dans le désordre :

- le comportement du client (pratique de plus en plus répandue du benchmarking via internet, induisant un plus haut niveau d'exigence du rapport qualité/prix de la part du client),
- la concurrence d'acteurs nouveaux (phénomène d'ubérisation),
- l'émergence de nouveaux besoins/produits et services, tant de la part des actifs que des retraités,
- l'émergence de nouvelles normes,
- le développement rapide de l'économie digitale et de l'économie collaborative,
- l'évolution de la démographie locale.

Tous ces aspects induisent de la part des entreprises, quel que soit leur domaine d'activité, une démarche d'adaptation qui pourrait être facilitée par le biais d'une mise en commun de moyens au sein d'une pépinière d'entreprises.

☞ **Le tissu actuel des entreprises de l'Île de Ré**

Le tourisme représente l'activité économique majeure de l'Île de Ré où l'on dénombre principalement des entreprises liées au commerce, à l'hôtellerie (sous toutes ses formes), aux services et à la restauration. Lié à la multiplicité des résidences secondaires, et aux travaux de rénovation, on dénombre aussi plusieurs entreprises du bâtiment.

Les entreprises des domaines agricole, viticole, ostréicole et celles liées au sel sont historiquement bien représentées sur l'Île, mais dans un objectif de développement économique harmonieux entre activités touristiques et primaires, ainsi qu'un objectif de préservation des espaces naturels de l'Île, ce type d'entreprises devrait être particulièrement soutenu dans leurs efforts d'installation et de modernisation des outils et organisation.

☞ Quel périmètre d'intervention pour la CDC ?

En amont du projet, la CDC aura à se déterminer sur le type de soutien qu'elle entend apporter, en définissant :

1) le type d'entreprises à privilégier

Plusieurs types d'entreprises possibles, mais en tout état de cause, toutes devront être en adéquation avec les objectifs de développement durable de l'Île (au sens large, i.e. l'environnement, la qualité de vie, un équilibre entre les générations et les différentes catégories sociales).

Dans cet esprit, citons :

- des jeunes entreprises à incuber sur l'Île
- des entreprises locales qui souhaitent se regrouper pour proposer une offre complète et intégrée de prestations
- des entreprises déjà implantées sur l'Île ou sur le continent, et qui désirent redéployer leur offre et s'agrandir
- des filiales ou succursales de sociétés étrangères trouvant sur ce territoire un personnel qualifié et approprié à leur stratégie, soucieuse de se créer une image

2) le type de soutien de la CDC

- soutien à la création et au développement des entreprises (bien que du ressort de la Région, est-il envisageable pour la CDC d'obtenir une délégation partielle de cette compétence ?)
- mise à disposition (sous forme de bail emphytéotique, avec franchise de 2 ans pour le paiement du premier loyer) de bâtiments nus + parking
- prise en charge des fluides (eau, électricité)
- prise en charge partielle du coût d'un service administratif commun
- prise en charge partielle du coût d'une équipe de conseil/mise en relation avec les divers organismes susceptibles d'apporter du soutien et/ou de nouer des contacts commerciaux

Les pépinières d'entreprises peuvent être **généralistes** et accueillir des créateurs d'entreprise dont l'activité est liée à **l'artisanat, aux services ou à l'industrie**. Elles peuvent aussi être **spécialisées et concerner un secteur précis**.

Certaines pépinières d'entreprises sont gérées et animées directement par les **universités et centres de recherche ou bien encore par les collectivités locales**.

D'une manière générale, un projet de création de pépinière d'entreprises consiste à proposer des bureaux, parfois des locaux d'activités ou de stockage, des services logistique mutualisés (accueil, salles de réunions,...) et des services d'accompagnement (conseils, formation, intégration dans les réseaux économiques,...). Soutenues par des acteurs publics, ces pépinières bénéficient d'une tarification avantageuse pour une période limitée (5 ans maximum).

L'accueil en pépinière est plus particulièrement destiné à faciliter les premiers mois d'activités des créateurs. L'hébergement en pépinière dure de 2 à 4 ans. Au cours de cette période, la jeune entreprise paye un loyer réduit et progressif, l'amenant graduellement au prix du marché. Ceci doit lui permettre de diminuer sa charge de loyer dans son prévisionnel lors des premiers mois d'activité.

En complément des loyers bonifiés, la jeune entreprise dispose, souvent à des prix compétitifs, d'accès à des équipements tels que : photocopieuse, affranchissement de courrier, salles de réunion, service d'accueil téléphonique, voire de prise de rendez-vous ou de travaux de secrétariat. L'autre avantage réside dans l'accompagnement et le suivi de projet apporté au jeune dirigeant.

ANNEXE

Différentes structures permettent au créateur d'entreprise de tester son activité en amont de sa création ou d'héberger et de consolider l'activité une fois l'entreprise créée.

INCUBATEUR

L'incubateur intervient essentiellement en amont de la création lors de la phase de gestation de projets innovants. Il peut apporter un appui en termes d'expertises, de conseil, d'hébergement, et de financement.

L'incubateur offre un support technique et financier qui complète les autres dispositifs nationaux ou régionaux d'aide à la création d'entreprise.

Incubateurs en Poitou-Charentes :

Deux incubateurs d'entreprises, un incubateur départemental et un régional , accueillent et conseillent, très en amont, les porteurs de projets innovants :

- **Etincel**, pour les projets de création d'entreprise ayant un caractère innovant, quel que soit le secteur d'activité (technologie, industrie, services...).

Créé à l'initiative des Universités de Poitiers et de La Rochelle, de l'ENSMA (école d'ingénieurs) et du CNRS, **l'incubateur régional Poitou-Charentes ETINCEL accompagne les porteurs de projets et les chefs d'entreprises innovantes** dans leur démarche de création, de l'idée jusqu'à la réalisation : études de faisabilité du projet, recherche de partenaires financiers et constitution de dossier, mise en réseau avec les acteurs clés, formations et financements d'études...

Des projets à l'international ? Un partenariat avec des incubateurs étrangers permet aux projets d'accéder à un développement international dans des conditions idéales. **ETINCEL** s'appuie sur un réseau d'experts et de compétences dédiés à l'innovation. Il est membre du réseau **RETIS** qui regroupe l'ensemble des incubateurs français labellisés par le Ministère de la Recherche.

- **Incubateur de la Charente-Maritime** : pour soutenir les jeunes diplômés dans leur projet de création.

L'incubateur départemental de la Charente-Maritime, situé dans les locaux de l'EIGSI (école d'ingénieurs de La Rochelle) vise à aider les jeunes diplômés (au minimum Bac + 2 ou équivalent) qui souhaitent mûrir leur projet tout en s'assurant de sa viabilité.

A l'issue de la création et de la validation du projet, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle prend le relais et accompagne les créateurs d'entreprises innovantes au sein de son dispositif : **Créatio**.

A ce titre, tout porteur de projet bénéficie sur le territoire d'un accompagnement clé en main proposé depuis la conception de son projet jusqu'à l'hébergement pendant les 4 premières années de son entreprise.

COUVEUSE D'ENTREPRISES

Comme l'incubateur, la couveuse intervient avant la création de l'entreprise. Elle permet de tester en situation réelle le projet d'activité avant l'immatriculation de l'entreprise. La couveuse prend en charge à la fois les volets commercial et juridique de l'activité (facture, comptabilité...). Le créateur est salarié dans le cadre d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape).

- **Couveuse d'Entreprises de Charente-Maritime**, siège à La Rochelle, antennes à Rochefort, Royan et Saintes.

La Couveuse d'Entreprises est une association qui permet à des porteurs de projets, ou Entrepreneurs A l'Essai, en phase de commercialisation de tester leur activité tout en conservant leur statut social (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, salariés...), grâce au contrat CAPE. Elle apporte également aux EAE un accompagnement régulier en gestion, comptabilité, conduite de projet. Elle les anime et les met en relation les uns avec les autres au travers de matinales libres, ateliers, formations.

Depuis sa création, les entreprises créées à l'issue du test s'avèrent être pérennes à plus de 3 ans pour 80% d'entre elles.

A noter : dans les six mois suivant l'entrée en couveuse, le porteur de projet peut demander auprès de la Région à bénéficier du Chèque Sécurisation des Projets Economiques Emergents (SPEE).

- **Coopérative d'activité et d'Emploi**

La Coopérative d'Activité et d'Emploi intervient quand le projet d'activité est identifié. C'est une entreprise multi-activités qui rassemble les porteurs de projets. L'activité est hébergée fiscalement, juridiquement et comptablement par la coopérative. Le créateur a alors le statut d'entrepreneur salarié, il bénéficie d'un accompagnement individualisé et de services mutualisés mis en œuvre par la CAE. Il signe un contrat avec la CAE et en devient associé dans un délai maximal de trois ans. La Coopérative d'Activité et d'Emploi permet ainsi de tester « pour de vrai » son activité et sa viabilité.

- **Acea Scop**, à Poitiers, Châtelleraut et Niort ;
- **La Ruche Oxalis**, à Melle ;
- **L'AlterBative**, à Poitiers et Châtelleraut (CAE d'artisans écoconstructeurs).

A noter : dans les six mois suivant l'entrée en CAE, le porteur de projet peut demander auprès de la Région à bénéficier du Chèque Sécurisation des Projets Economiques Emergents (SPEE).

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

La pépinière intervient une fois l'entreprise créée. Elle accompagne les entrepreneurs dans les premiers temps de l'entreprise et propose un accompagnement, un hébergement juridique et des services mutualisés aux structures hébergées (salles de réunions, photocopieuses, téléphone...).

- **Pépinière Alexander Garandeau** de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cognac
- Pépinière d'entreprises du **Grand Angoulême**
- Quatre pépinières **Creatio** de l'Agglomération de La Rochelle
- **Indigo**, pépinière de la Communauté de Communes de Surgères
- Pépinière et Hôtel d'entreprises de **Montendre**
- Pépinière de **Thouars Communauté**
- Pépinière d'Entreprises du **Niortais**
- Pépinière du **Centre d'Entreprise et d'Innovation du Futuroscope**
- **Pépinière René Monory** de l'Agglomération de Châtelleraut.

Où trouver des informations ?

- **Sites de la Région et de l'Agglomération de La Rochelle :**
 - <http://www.horizon-info.org/Poitou-Charentes/Aides-et-Dispositifs/Creer-sa-propre-activite/Emprunter-pour-financer-son-projet>
 - Site Agglomération de La Rochelle
- Les ateliers *du créateur* de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle** , et les *réunions d'information* des **Chambres de Métiers et de l'Artisanat** apportent des réponses aux questions.
- Pour évaluer la pertinence d'un projet, réaliser une étude de marché, faire un business plan : **l'Espace Gestion de La Rochelle** fournit un travail de conseil complémentaire à celui de la CCI La Rochelle et CMA 17.
- Pour mûrir son projet et le tester : **l'Incubateur départemental et la Maison de La Réussite et de l'Insertion Professionnelle de l'Université** ont été créés à cet effet.
- Pour un projet innovant : l'incubateur régional **ETINCEL** accompagne de l'idée jusqu'au lancement de l'activité. Il est également possible d'être hébergé, avant la création de son entreprise, dans l'incubateur départemental.
- Pour mûrir et tester son activité avant sa création juridique : le **Conseil Départemental de la Charente-Maritime** met à disposition l'incubateur départemental et la couveuse d'entreprises
- Pour rechercher des financements : les ateliers de la création de la **Mission Locale** permettent d'accéder aux informations des aides disponibles sur le territoire tels que la **BRDE (Bourse Régionale du Désir d'Entreprendre)**.
- Pour rechercher un local, un atelier, etc...: l'agglomération de La Rochelle propose des solutions de location à loyer progressif que sont **les pépinières** pour les entreprises de moins de 2 ans et hôtels d'entreprises.

SYNERGIES AVEC LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE LA ROCHELLE

Deux axes majeurs en termes de recherche, sont développés par l'Université de La Rochelle de manière transversale, d'un point de vue technologique, mais aussi juridique, social ou géographique. Cette approche pluridisciplinaire ainsi que la présence de nombreuses unités de recherche dans ces domaines permettent aux entreprises locales de trouver l'ensemble des compétences requises pour exercer leurs activités.

► **L'environnement** : qu'il s'agisse d'environnement littoral, de risques, de biodiversité ou d'éco-conception, de bâtiments durables, de réhabilitation... les laboratoires LASIE et LIENSs développent tous deux des programmes de recherche autour de ces thématiques.

- Le **LaSIE**, Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement, **Unité Mixte de recherche labellisée par le CNRS**, travaille autour de la durabilité et la protection des matériaux sous contraintes environnementales (corrosion par exemple), la qualité des ambiances habitables, et les éco-procédés pour la qualité des produits et la valorisation énergétique des bio-ressources.

Sur ces sujets, et plus particulièrement l'axe « Maîtrise de la qualité des ambiances habitables » de nombreuses collaborations sont mises en place, avec :

- le monde universitaire et la recherche au niveau national et international (Université d'Athènes, de Bucarest, de Francfort, l'INSA de Lyon, les universités de Lyon, Reims, Chambéry...)
- le monde industriel et des enseignes nationales et locales telles qu'ALSTOM, SNCF, EDF, SAINT GOBAIN, Ridoret, ...

- **Le LIENSs**, Littoral Environnement et Sociétés, **Unité Mixte de recherche labellisée par le CNRS**, est composé de 6 équipes de recherche, travaillant dans des domaines spécialisés :

- **Réponse des Animaux Marins à la variabilité Environnementale**
- **Approches géographiques** : Îles, Littoraux, Environnement et problématiques relatives à l'environnement et à la relation homme/espace dans des milieux littoraux et insulaires tempérés (Atlantique) et tropicaux (Caraïbes, région Asie Pacifique).
- **Dynamique Physique du Littoral**, mieux la comprendre
- **Dynamique Fonctionnelle des Ecosystèmes côtiers Anthropisés**, et évolution des écosystèmes interconnectés anthropisés
- **Approches Moléculaires, Environnement-Santé** : développement de nouvelles voies de synthèse « propres » de molécules d'intérêt biologique
- **Espaces, Sociétés, Territoires des Rivages Anciens et Nouveaux** : interactions homme-milieu dans le passé, en portant une attention particulière à l'occupation humaine des espaces littoraux.

► **Les contenus numériques avec le laboratoire L3i :**

Le L3i, Laboratoire Informatique, Image et Interaction, développe ses thèmes de recherche autour de l'image et du comportement. Ses activités sont réparties autour de 3 projets scientifiques :

- **Médoc** : « **Image, Média et Documents Numériques** » dont les points d'entrée scientifiques portent sur l'imagerie du visible à l'invisible, les séquences et les systèmes d'informations documentaires (du Patrimoine au document numérique).
- **Imagin** : « **Images et Interactivité Numérique** » dont les points d'entrée scientifiques portent sur l'image et le comportement avec contraintes

temporelles, l'analyse des comportements implicites ou explicites et le Génie Logiciel pour Systèmes Interactifs.

- **Sido** : « **Sémantique et Intermédiation de Données** », qui traite des processus génériques de conception et d'exploitation de systèmes d'information dans le cadre de l'ingénierie dirigée par les modèles.

Le L3i est tourné vers la **constitution de consortium dans une dynamique de projets, labellisés (ANR, PCRD, Eureka, ...)** qui constituent le cœur de l'activité actuelle des projets scientifiques. Les projets industriels représentent par ailleurs une activité de recherche, développement et même de transfert en juste équilibre avec les recherches plus fondamentales. On peut citer les projets en cours sur la thématique des contenus numériques ...

- **piXL**, Pôle d'excellence du numérique, Projet Investissement d'Avenir
- **DIGIDOC** : Document Image diGitisation with Interactive DescriptiOn Capability
- **eBDthèque**, Numérisation et Indexation de Bandes Dessinées

Ainsi que des projets très innovants où l'Université de La Rochelle est identifiée comme experte :

- **APIS SENSIRITECH** : Développement d'un système utilisant l'abeille pour la surveillance environnementale de sites à risque technologique Industriel, 2011-2013
- **La vision à travers les murs**

► **Les projets en synergies avec le développement territorial :**

L'agglomération de La Rochelle est porteuse de projets innovants et d'envergure internationale, comme **Atlantech**. Grand projet développé grâce notamment à la présence sur le territoire du **LaSIE**, Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement, qui met son expertise au service du développement de nouvelles technologies appliquées à l'éco-habitat et à la rénovation des bâtiments anciens ainsi qu'à l'éco-mobilité.

► **Les laboratoires de recherche publics et privés**

Sur le territoire rochelais, d'autres laboratoires privés et publics possèdent un haut niveau d'expertise dans leur cœur de métier. Ils créent ainsi une dynamique forte et performante dans le domaine de l'innovation et de la recherche.

Les travaux du laboratoire de recherche Halieutique **IFREMER** qui portent sur l'évaluation de l'impact des pêches sur les principales ressources halieutiques du golfe de Gascogne, sont faits en collaboration avec les unités brestoise et lorientaise du Département Sciences et Technologies Halieutiques, et au niveau international sous l'égide du **CIEM** (Conseil International pour l'Exploration de la Mer).